

Publication le 20/05/2022

Modifications apportées sur le Cahier des Clauses Particulières (CCP) relatif à l'appel d'offre suivant :

PRESTATIONS DE CONTROLE LEGAL DES COMPTES POUR L'ASSOCIATION LES ARTS DECORATIFS PAR MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (EXERCICES 2022 – 2027)

Article 4.1 : Forme et montants du contrat, régime des prix

CCP publié le 03/05/22 :

« Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais (notamment frais de déplacement, frais de séjour, frais de bouche), frais de chancellerie, fournitures, matériels et sujétions du titulaire. Ils comprennent également les frais de transmission de dossier entre le titulaire sortant et le nouveau titulaire au début et à la fin du mandat, le cas échéant. Ils comprennent également les frais relatifs aux services autres que la certification des comptes (SACC). »

Le CCP est modifié de la façon suivante :

« Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations de **certification des comptes**, incluant tous les frais (notamment frais de déplacement, frais de séjour, frais de bouche), frais de chancellerie, fournitures, matériels et sujétions du titulaire. Ils comprennent également les frais de transmission de dossier entre le titulaire sortant et le nouveau titulaire au début et à la fin du mandat, le cas échéant.

Les frais relatifs aux services autres que la certification des comptes (SACC) feront l'objet d'un contrat distinct par avenant au présent marché. »

Article 5.1 : Durée du contrat

CCP publié le 03/05/22 :

« La durée du contrat est de soixante-treize (73) mois à compter du jour de notification au titulaire et couvrira notamment les exercices comptables 2022 à 2027 inclus (au plus tard le 30 juin 2028).

Il n'est pas reconductible. »

Le CCP est modifié de la façon suivante :

« La durée du contrat est de soixante-treize (73) mois à compter du jour de notification au titulaire et couvrira notamment les exercices comptables 2022 à 2027 inclus (au plus tard le 30 juin 2028).

A l'issue du présent contrat couvrant le contrôle légal des comptes 2022 à 2027, une nouvelle consultation sera publiée. »

Article 7 – Opération de vérification

CCP publié le 03/05/22 :

« Conformément à l'article 22.3 dudit CCAG.FCS, les Arts décoratifs avisent le titulaire des jours et heures fixés pour les vérifications, afin de lui permettre d'y assister ou de se faire représenter.

L'absence du titulaire dûment avisé, ou de son représentant, ne fait pas obstacle au déroulement ou à la validité des opérations de vérification. »

Le CCP est modifié de la façon suivante :

« Chaque année, les Arts décoratifs fixent d'un commun accord avec le titulaire le calendrier des jours et heures d'intervention pour les vérifications inhérentes au contrôle légal des comptes permettant de respecter liées à la tenue des instances de gouvernance. »

Il est aussi précisé que les comptes des Arts Décoratifs sont certifiés par notre commissaire aux comptes. Vous trouverez ci-joints le rapport du commissaire aux comptes ainsi que le rapport spécial sur les conventions règlementées pour les comptes annuels clos au 31/12/2020 (soit 42 pages).



**experts &
commissaires**
commissariat aux comptes

LES ARTS DECORATIFS

Association Loi de 1901 reconnue d'utilité publique

107, rue de Rivoli
75001 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**



A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ARTS DECORATIFS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le paragraphe « Changement de méthodes » figurant dans l'annexe aux comptes annuels relatifs :

- à l'application, pour la première fois sur cet exercice, du règlement comptable 2018-06 applicable aux associations ;
- au changement de méthode de traitement des résultats des expositions à cheval sur deux exercices ;
- à la comptabilisation des congés payés.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans le paragraphe d'observation ci-dessus, l'annexe expose les changements de méthodes comptables appliqués sur l'exercice résultant :

- de la première application du nouveau règlement comptable 2018-06 applicable aux Associations. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons vérifié la correcte application de ce nouveau référentiel comptable et la présentation qui en est faite.
- du nouveau traitement comptable appliqué aux résultats des expositions à cheval entre deux exercices consistant à prendre en compte l'ensemble des charges et des recettes liées à ces expositions dans l'exercice de démarrage et non plus de manière étalée sur les deux exercices au prorata de la durée de l'exposition. Nous avons procédé au contrôle des éléments chiffrés retenus pour ce nouveau traitement et nous sommes assurés de l'application rétrospective de ce changement et de la présentation qui en est faite.
- de la comptabilisation d'une provision au titre des congés payés acquis par les salariés à la clôture de l'exercice, charges sociales incluses. Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues pour l'évaluation de cette provision et la présentation qui en est faite.

Enfin, nous nous sommes assurés que malgré le contexte lié à la situation sanitaire toujours en cours, l'Association bénéficiait des mesures de soutien nécessaires au maintien de son activité telles que celles-ci vous sont exposées dans le paragraphe « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



**experts &
commissaires**
commissariat aux comptes

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Paris, le 6 avril 2024

Experts & Commissaires
Jacqueline YACHT
Commissaire aux Comptes

EXPERTS & COMMISSAIRES

1 rue d'Argenson - 75008 PARIS
Tél + 33 (0)1 42 67 73 06

SAS au capital de 50.000 € - RCS Paris 418 103 933 – Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris



ANNEXE

« Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



LES ARTS DÉCORATIFS

107, Rue de Rivoli
75001 PARIS

Comptes annuels

du 01/01/2020 au 31/12/2020



Société d'expertise comptable
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 687 551	1 659 271	28 280	22 571
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 505 001		10 505 001	10 505 001
Constructions	8 636 976	41 975	8 595 001	8 595 001
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 089 450	4 502 265	3 587 185	3 431 322
Autres immobilisations corporelles	28 744 631	27 179 036	1 565 595	1 655 884
Immobilisations corporelles en cours	742 258		742 258	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 800 421		1 800 421	1 822 625
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 177		50 177	50 177
Autres immobilisations financières	27 120		27 120	29 470
TOTAL I	60 283 584	33 382 547	26 901 037	26 112 051
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	612 521	409 787	202 734	
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				160 738
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 174 430	323 949	2 850 481	3 338 639
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 050 566		1 050 566	2 920 771
Valeurs mobilières de placement	1 003 678		1 003 678	1 002 597
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 322 163		20 322 163	13 981 989
Charges constatées d'avance	238 063		238 063	718 522
TOTAL III	26 401 421	733 736	25 667 685	22 123 255
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	86 685 005	34 116 282	52 568 722	48 235 306

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Réserves		29 204 234
Réserves statutaires ou contractuelles	326 426	
Réserves pour projet de l'entité	6 551 430	
Autres réserves	20 083 733	
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	3 295 488	-453 934
Situation nette	30 257 077	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		5 133 933
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	30 257 077	33 884 233
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 392 068	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
TOTAL III	7 392 068	
Provisions		
Provisions pour risques	953 718	733 338
Provisions pour charges	2 651 029	2 607 281
TOTAL IV	3 604 747	3 340 618
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	8 653	8 653
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 409 299	4 198 078
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 485 556	1 965 006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	172 270	33 243
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 239 053	4 805 475
TOTAL V	11 314 831	11 010 455
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	52 568 722	48 235 306

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	46 621	61 190
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	440 472	
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	6 575 603	8 273 680
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		594 707
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	18 514 601	
Subventions		15 593 338
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	17 047	
Mécénats	3 385 985	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 304 369	5 371 030
Utilisations des fonds dédiés	1 492 938	
Autres produits	904 463	
Autres produits (hors cotisations)		4 146 977
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	32 682 099	34 040 922
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	312 217	325 557
Variation de stocks de marchandises	-76 636	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		-17 637
Autres achats et charges externes	8 307 236	9 648 059
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 125 983	1 251 056
Salaires et traitements	11 222 472	11 783 245
Charges sociales	5 171 931	5 431 057
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 251 714	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 189 558
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		460 119
Dotations aux provisions	886 690	1 226 692
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	158 379	474 516
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	29 359 987	34 772 221
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 322 112	-731 299
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 901	15 022
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 901	15 022

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER	4 901	15 022
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 327 014	-716 277
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	212 248	629 940
Sur opérations en capital		440
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	212 248	630 379
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	125 202	90 586
Sur opérations en capital		52
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 202	90 637
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	87 046	539 742
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	118 572	277 399
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	32 899 248	34 686 323
TOTAL DES CHARGES	29 603 760	35 140 257
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 295 488	-453 934

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	16 594	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	16 594	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	16 594	
TOTAL	16 594	

Règles et méthodes comptables

Présentation

L'association du Musée des Arts Décoratifs fondée en 1880, a pour but d'entretenir et de développer en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile. Ses moyens d'actions sont, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat :

- Valoriser et entretenir le musée des Arts décoratifs; le musée de la Mode et du Textile, le musée de la Publicité, le musée Nissim de Camondo, la bibliothèque des Arts décoratifs.
- Encourager le mécénat, les donations, les dations et autres actions destinées à enrichir les collections inscrites sur l'inventaire des musées et au catalogue de la Bibliothèque.
- Conserver, restaurer, mettre à disposition les collections inscrites au catalogue de la bibliothèque.
- Assurer la présentation, favoriser l'accès et développer la connaissance des collections auprès des publics.
- Garantir l'accueil et accroître la fréquentation des publics.
- Organiser des expositions temporaires.
- Soutenir et promouvoir la création contemporaine dans le domaine des arts appliqués et du design.
- Concourir à la formation, à la diffusion des connaissances et à la recherche dans le domaine des arts appliqués et du design.
- Dispenser des enseignements, organiser des ateliers pour favoriser la pratique artistique et l'apprentissage du regard sur les arts appliqués notamment au sein des Ateliers du Carrousel.
- Développer les connaissances et former au sein de l'Ecole Camondo des professionnels en architecture intérieure et en design de produits d'environnement.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 52 568 722 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 3 295 488 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Les mesures sanitaires d'urgence liées au Covid-19 ont été mises en place à compter du 16 mars 2020 avec l'instauration d'un confinement national.

Les deux musées de l'institution ont ainsi été fermés du 14 mars au 17 juin pour le musée Nissim de Camondo et au 23 juin pour le MAD.

La Bibliothèque a réouvert le 15 juin.

Les Ateliers du Carrousel ont remis les cours en place le 15 juin jusqu'aux ateliers d'été.

Des mesures d'organisation spécifiques ont été prises pour garantir dans les meilleures conditions la continuité des activités administratives et culturelles et celles de l'Ecole Camondo.

L'Ecole Camondo a ainsi adapté sa pédagogie et maintenu les enseignements et l'organisation des jurys à distance. Le campus de l'Ecole à Toulon a ouvert ses portes dans les nouveaux locaux en septembre et accueilli 58 étudiants répartis en 1re, 4e année et 5e année du cursus.

Un second confinement a débuté le 29 octobre à minuit. A compter de cette date, les musées ont été fermés et les cours des Ateliers du Carrousel interrompus jusqu'à la fin de l'année. La Bibliothèque du musée des Arts décoratifs a pu rouvrir le 1er décembre, l'ouverture des bibliothèques ayant été autorisée par le gouvernement à cette date.

Les pertes de ressources propres (billetterie, locations de salle, redevances de concessions, ventes de produits d'édition, adhésions aux Ateliers...) relatives à cette crise exceptionnelle sont évaluées à 4,35 M€ en 2020 (hors glissement des recettes de mécénats liées au décalage de la programmation des événements comme les expositions).

Dans ce contexte, l'institution a bénéficié du dispositif d'aide de l'Etat pour compenser l'activité partielle ; les remboursements complétés par l'allègement des charges afférentes ainsi que les décalages de recrutement représentent une économie d'un montant de 1,5 M€ en 2020. Pour les salariés en activité partielle, et en complément des aides de l'Etat, l'institution a maintenu le niveau des rémunérations individuelles.

En fin d'année, le ministère de la Culture s'est engagé aux côtés de l'institution pour la soutenir dans une perspective pluriannuelle et lui a versé une subvention complémentaire de 3 M€.

Changement de méthodes

L'institution a mis en place au 1er janvier 2020, le nouveau règlement comptable 2018-06. L'application de ce nouveau référentiel a eu pour conséquence exclusive la modification de la présentation des comptes annuels. Les principaux changements portent sur les postes ci-dessous :

- Les produits de tiers financeurs sont désormais présentés en concours publics et subventions
- les ressources liées à la générosité du public sont regroupées et incluent les mécénats et les dons manuels
- les subventions d'investissement sont présentés en fonds dédiés au passif du fait de leur affectation. la reprise en résultat s'effectue par un compte "utilisation de fonds dédiés".
- Les annexes présentent les évolutions de fonds dédiés, le détail des concours publics et subventions par nature de tiers financeurs ainsi que la méthodologie d'évaluation des contributions volontaires.

L'association a procédé sur l'exercice au changement de méthode de traitement des résultats des expositions à cheval entre deux exercices.

Désormais, les charges et recettes liées aux expositions sont intégralement prises en compte dans l'exercice de démarrage de l'opération. Antérieurement, les flux financiers étaient étalés sur les deux exercices au prorata de la durée de l'exposition.

Ce changement de méthode est motivé par la volonté de fournir une meilleure information financière, reflétant de façon plus adaptée et plus pertinente la performance ou le patrimoine de l'association au regard de son activité et de son engagement.

Ce changement est rétrospectif et impacte les comptes ci-dessous :

- Réserves : -236 188 euros
- Charges d'exploitation : +488 622 euros (minoration des charges 2020)
- Produits d'exploitation : -252 434 euros.

L'association a procédé sur l'exercice au changement de méthode de comptabilisation des congés payés.

Désormais, une provision est constatée dans les comptes au titre des droits acquis à la clôture, charges sociales incluses.

Ce changement de méthode est motivé par la volonté de se mettre en conformité avec le référentiel comptable.

Ce changement est rétrospectif et impacte les comptes ci-dessous :

- Réserves : -1 552 523 euros
- Dettes sociales : 1 700 446 euros
- Charges d'exploitation : -147 923 euros.

Événements significatifs postérieurs à de la clôture

Au-delà de l'exercice 2020, les mesures de fermeture des musées et de restrictions des cours délivrées par les écoles d'art encore en vigueur début mars auront un impact significatif sur l'exercice 2021 tant sur le plan de l'organisation des activités des différentes entités que sur le plan financier.

Le bénéfice de l'activité partielle selon les mêmes règles d'indemnisation pour les salariés pour lesquels le télétravail n'est pas envisageable est maintenu jusqu'au 31 mars 2021 ; une demande est en cours pour prolonger l'activité partielle jusqu'à fin juin (fin période d'urgence sanitaire).

Par courrier du 14 décembre 2020, le ministère de la Culture a notifié à l'association des Arts Décoratifs pour l'année 2021 une subvention de fonctionnement pour l'année 2021 d'un montant de 14 866 761 € et une subvention d'investissement pour l'année 2021 d'un montant de 1 398 217 €. Ces subventions bénéficient au secteur conventionné de l'association.

Les équilibres financiers de l'institution sont donc préservés et il n'y a pas de scénario réaliste qui menace la continuité d'exploitation de l'association des Arts Décoratifs.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 à 2 ans, |
| • Constructions | 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 à 5 ans. |

Les achats intégralement financés par subvention ou mécénat, sont amortis à 100% dès la 1ère année. Parallèlement, le financement est repris en totalité dans le résultat de l'exercice.

Des immobilisations en-cours ont été constatées au 31/12/2020 à hauteur de 742 K€. Elles correspondent aux factures reçues au 31/12/2020 sur les travaux non achevés à cette date.

Il s'agit exclusivement des travaux d'agencement des espaces ayant subi des décalages de réalisation du fait du contexte sanitaire et des confinements successifs.

Oeuvres d'art

L'association conformément à l'avis n°2009-17 du collège du conseil national de la comptabilité comptabilise les acquisitions d'œuvre d'art à son actif.

Les œuvres d'art sont évaluées de la manière suivante, à l'entrée dans le patrimoine :

- les œuvres acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition,
- les œuvres acquises à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur estimée lors de la remise au musée et de son entrée en collection ; cette évaluation doit correspondre à la valeur vénale de l'œuvre, c'est-à-dire le montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de sa vente lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. En l'absence de documentation probante, la valeur de l'œuvre est retenue pour l'euro symbolique, dans les comptes de l'association.

La durée d'utilisation d'une œuvre d'art, inaliénable et imprescriptible, étant illimitée et à ce titre indéterminable, aucun amortissement ne pourra être pris en compte. Cependant, dans les cas de déclassement ou de détérioration partielle ou totale d'une œuvre, une dépréciation pourra être constatée.

Le musée peut bénéficier de subventions et mécénats dédiés au financement de ses acquisitions d'œuvre d'art.

Les œuvres d'art n'étant pas amortissables, le financement dédié est constaté au passif, et est assimilable à des quasi-fonds associatifs. Il ne transite dans le résultat du musée (partiellement ou totalement) qu'en cas de dépréciation de l'œuvre ou en cas de cession.

La valeur brute des oeuvres d'art immobilisées s'établit au 31/12/2020 à 3 510 047 euros.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes. Les dépréciations sont constatées dès la 2^{ème} année d'édition à hauteur de 50% de la valeur d'achat. Le taux de dépréciation est de 100% la 3^{ème} année.

Par dérogation à cette méthodologie, les titres relatifs aux collections permanentes et les titres réédités dans l'année, ne font pas l'objet de dépréciation à la clôture.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC 2018-06, les subventions d'investissement octroyées à l'association pour le financement des immobilisations affectées à un projet défini sont constatées en fonds dédiés. Ces fonds sont repris au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans un compte 789000.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Les produits constatés d'avance sont en cours d'analyse afin d'identifier la part pouvant être qualifiée de fonds dédiés qui le cas échéant, seront reclassés en haut de passif.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

L'institution dispose à la clôture de l'exercice de fonds dédiés correspondant à la part non reprise au résultat des financements d'investissement reçus dont 3 585 047 euros au titre des acquisitions d'œuvres d'art. Ces œuvres n'étant pas amortissables, ces financements sont maintenus en fonds dédiés et ne seront repris au résultat qu'en cas de dépréciation ou de cession de l'œuvre.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 7 392 068 euros.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 3 604 747 euros.

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement CRC 00-06.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite ne porte que sur les salarié ayant 62 ans et plus à la date de la clôture. Elle repose sur l'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, et taux de charges sociales).

Le montant ainsi obtenu, incluant les charges patronales, s'élève à 1 028 500 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 324.75 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 51.10 €/heure correspond à un montant de 16 594 euros.

Comptes de liaison et charges communes

Les activités de l'institution sont composées de services conventionnés et non conventionnés. Chaque service fait l'objet d'une comptabilité individualisée qui est centralisée au niveau de l'association, pour les besoins de l'arrêté annuel des comptes notamment. A cette occasion, les charges communes et les comptes liaisons apparaissant dans les comptabilités individuelles sont éliminées en fin d'année, dans les comptes de l'Association.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	896 829	6 119 246
Redevances de concessions	731 888	49 370
Résultat avant impôts	414 192	2 912 822
Impôt sur les sociétés	-118 572	-
Résultat net	317 558	2 977 930

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 570 626		116 925
TOTAL	1 570 626		116 925
Terrains	10 505 001		
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui	8 595 001		
- Générales, agencements et aménagements constructions	41 975		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	7 866 249		223 201
- Générales, agencements et aménagements divers	24 885 247		1 309 012
Matériel :			
- De transport	35 271		3 759
- De bureau et informatique, mobilier	2 307 753		218 087
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			742 258
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	54 236 497		2 496 317
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	1 822 625		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	79 647		1 800
TOTAL	1 902 272		1 800
TOTAL GÉNÉRAL	57 709 394		2 615 042

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 687 551	
TOTAL			1 687 551	
Terrains			10 505 001	
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui			8 595 001	
- Gales, agencements et aménagements const.			41 975	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			8 089 450	
- Gales, agencements et aménagements divers		14 498	26 179 761	
Matériel :				
- De transport			39 030	
- De bureau et informatique, mobilier			2 525 840	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			742 258	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		14 498	56 718 316	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations		22 204	1 800 421	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 150	77 297	
TOTAL		26 354	1 877 718	
TOTAL GÉNÉRAL		40 853	60 283 584	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 548 054	111 217		1 659 271
TOTAL	1 548 054	111 217		1 659 271
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	41 975			41 975
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 434 927	81 836	14 498	4 502 265
Installations générales, agencements et aménagements divers	23 077 109	1 391 728		24 468 837
Matériel de transport	35 271	3 759		39 030
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 460 008	211 161		2 671 169
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	30 049 289	1 688 484	14 497	31 723 276
TOTAL GÉNÉRAL	31 597 343	1 799 701	14 498	33 382 547

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour :				
- Pensions et obligations	1 953 000	554 790	500 711	2 007 079
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions	654 281		10 330	643 951
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	733 338	331 900	111 520	953 718
TOTAL II	3 340 618	886 690	622 561	3 604 747

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations :				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	375 147	409 787	375 147	409 787
Sur comptes clients	367 182	42 225	85 458	323 949
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	742 329	452 012	460 606	733 736
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 082 948	1 338 702	1 083 167	4 338 483
- D'exploitation		1 338 702	1 083 167	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 794 018		1 794 018
Prêts	50 177		50 177
Autres immobilisations financières	27 120		27 120
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	319 965	319 965	
Clients, usagers et comptes rattachés	2 854 465	2 854 465	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 951	2 951	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 754	8 754	
Impôts sur les bénéfices	158 500	158 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 065	64 065	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	119 007	119 007	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	697 289	697 289	
Charges constatées d'avance	238 063	238 063	
TOTAL	6 334 374	4 463 059	1 871 315

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	8 653	8 653		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 409 299	2 409 299		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 093 821	1 093 821		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 458 436	1 458 436		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	691 460	691 460		
Autres impôts, taxes et assimilés	241 839	241 839		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	172 270	172 270		
Produits constatés d'avance	5 239 053	4 077 875	1 161 179	
TOTAL	11 314 831	10 153 653	1 161 179	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 864 206	2 934 239
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 788 058	166 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 000	
TOTAL	3 762 264	3 100 578

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	102 303	578 924
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	623 616	2 435 326
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	725 918	3 014 250

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits : - D'exploitation	5 239 053	4 805 475
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	5 239 053	4 805 475

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges : - D'exploitation	238 063	718 522
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	238 063	718 522

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	29 204 234	-453 934		-1 788 711	26 961 589
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-453 934	453 934			3 295 488
Situation nette	28 750 300			-1 788 711	30 257 077
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	5 133 933				
Provisions réglementées					
TOTAL	33 884 233			-1 788 711	30 257 077

Détail des contribut. volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
TOTAL		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
TOTAL		
862 - Prestations		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole	16 594.00	
864000 Personnel bénévole	16 594.00	
TOTAL	16 594.00	
TOTAL	16 594.00	

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	16 594.00	
870000 Dons en nature	16 594.00	
TOTAL	16 594.00	
871 - Prestations en nature		
TOTAL		
875 - Dons en nature		
TOTAL		
TOTAL	16 594.00	

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Régularisations fournisseurs sur années antérieures	20 145	188 530
Régularisations charges sociales sur exercices antérieurs		17 186
Différences de règlements	3 402	4 669
Régularisations clients		1 863
Doubles règlements non recouverts	20 349	
Produits à recevoir sur exercices antérieurs non recouverts	77 181	
Fonds d'urgence pour les élèves de l'école CAMONDO	4 125	
TOTAL	125 202	212 248

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	88	
Agents de maîtrise et techniciens	75	
Employés	167	
Ouvriers	108	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	438	

La catégorie "employé" regroupe les conférenciers, les enseignants et les salariés hors grille.

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	20 160
Conseils et prestations de services	
TOTAL	20 160

Détail des subventions

Détail des subventions d'investissements portées en fonds dédiés

L'association bénéficie de subvention d'investissements qui sont reprises dans le résultat de l'Association au même rythme que l'amortissement des actifs immobilisés à l'exception des mécénats pour achat d'œuvre d'art. Compte tenu du caractère non amortissable de ces biens, les fonds dédiés constatés correspondent à la valeur brute des biens et leur variation, aux mécénats reçus au titre des acquisitions de l'année.

	01/01/N	Dotation N	Reprise N	31/12/N
Financement de l'actif par l'Etat	184 448	1 398 217	-840 407	742 258
Entreprises et organismes privés	1 620 211	2 097 083	-652 532	3 064 762
Mécénat pour achat Œuvres d'art	3 329 274	255 773		3 585 047
TOTAL	5 133 933	3 751 073	-1 492 939	7 392 067

Détail des concours publics et des subventions

Nature	UE	Etat	Collectivité territoriales	Parapublic	Total
Concours publics		103 850			103 850
- <i>Taxe d'apprentissage</i>		103 850			103 850
Subvention d'exploitation		17 886 762		523 989	18 410 751
Subvention d'investissement		1 398 217			1 398 217
Total		19 388 829		523 989	19 912 818

Résultat des activités conventionnées et non conventionnées

Le résultat de l'exercice d'un montant de 3 295 488.02 euros se décompose de la façon suivante :

- Services conventionnés : +2 938 155.45 euros,
- Services non conventionnés : +357 332.87 euros

Les éléments bilanciels et de résultat de chacune de ces activités sont présentées ci-après :

- Services non conventionnés : bilan et compte de résultat
- Services conventionnés : bilan et compte de résultat.

Ces comptes incluent les comptes de liaison et la répartition des charges communes entre ces deux secteurs.

Services conventionnés Bilan et compte de résultat

SERVICES CONVENTIONNES BILAN ACTIF

Bilan actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions brevets et droits similaires	1 482 031	1 482 031		162
Immobilisations corporelles				0
Terrains	10 505 001		10 505 001	10 505 001
Constructions	8 636 976	41 975	8 595 001	8 595 001
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 716 030	4 174 463	3 541 567	3 372 841
Autres immobilisations corporelles	27 170 972	25 970 820	1 200 152	1 404 041
Immobilisations en cours	742 258		742 258	
Immobilisations financières			0	
Participations et créances rattachées			0	
Prêts	18 214		18 214	18 214
Autres immobilisations financières	3 109		3 109	3 209
TOTAL I	56 274 591	31 669 289	24 605 302	23 898 469
COMPTE DE LIAISON II	337 025		337 025	1 201 578
Actif circulant				
Stocks et encours	612 521	409 787	202 734	160 738
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 650 938	275 424	1 375 514	1 733 261
Autres créances	692 851		692 851	2 874 638
Valeurs mobilières de placement	1 003 678		1 003 678	1 002 504
Disponibilités	13 936 677		13 936 677	6 748 565
Charges constatées d'avance	234 725		234 725	715 181
TOTAL III	18 131 390	685 211	17 446 179	13 234 887
TOTAL GENERAL	74 743 006	32 354 500	42 388 506	38 334 934

SERVICES CONVENTIONNES BILAN PASSIF

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	52 336	52 336
Réserves pour projet de l'entité	2 578 394	4 777 048
Autres réserves	19 100 002	19 100 002
Résultat	2 938 155	-596 012
SITATION NETTE	24 668 887	23 333 374
Subventions d'investissement		5 133 933
TOTAL I	24 668 887	28 467 307
COMPTE DE LIAISON II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	7 392 068	0
TOTAL III	7 392 068	0
Provisions		
Provisions pour risques	717 767	504 887
Provisions pour charges	2 294 472	2 181 977
TOTAL IV	3 012 239	2 686 864
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 251 381	3 888 544
Fiscales et sociales	2 940 420	1 459 399
Autres dettes	62 770	33 193
Produits constatés d'avance	2 060 741	1 799 627
TOTAL V	7 315 312	7 180 763
TOTAL GENERAL	42 388 506	38 334 934

SERVICES CONVENTIONNES COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	46 621	61 190
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	440 472	593 017
- Dont ventes de dons en nature		72 234
Ventes de prestations de services	1 614 680	3 203 318
- Dont parrainages		96 258
Concours publics et subventions d'exploitation	18 156 385	15 250 200
Dons manuels	17 047	
Mécénats	3 080 185	
Contributions financières	377 427	370 908
Reprise sur amortissements	1 585 331	5 876 928
Utilisation des fodns dédiés	1 207 325	
Autres produits	794 463	3 760 227
TOTAL I	27 319 936	29 115 788
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	269 518	270 229
Variation de stocks	-76 636	-17 637
Autres achats et charges externes	7 372 930	8 523 058
Aides financières	0	777
Impôts, taxes et versements assimilés	1 008 813	1 127 044
Salaires et traitements	8 636 536	9 280 285
Charges sociales	3 911 900	4 151 999
Dotations aux amortissements	1 833 212	4 334 683
Dotations aux provisions	843 160	1 100 870
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	534 242	1 205 224
TOTAL II	24 333 675	29 976 532
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 986 261	-860 744
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	2 514	7 666
TOTAL III	2 514	7 666
Charges financières		
Charges financières	0	0
TOTAL IV	0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 514	7 666
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III-IV)	2 988 775	-853 078
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	175 884	597 926
Sur opérations en capital	0	400
TOTAL V	175 884	598 326
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107 932	63 862
TOTAL VI	107 932	63 862
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	67 952	534 464
Impôts sur les bénéfices (VIII)	118 572	277 399
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	27 498 334	29 721 780
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	24 560 179	30 317 793
Excédent ou déficit	2 938 155	-596 013

Services non conventionnés Bilan et compte de résultat

SERVICES NON CONVENTIONNES BILAN ACTIF

Bilan actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort.Prov	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions brevets et droits similaires	205 520	177 240	28 280	22 409
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	373 420	327 802	45 618	58 481
Autres immobilisations corporelles	1 573 659	1 208 216	365 443	251 843
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières			0	
Participations et créances rattachées	1 800 421		1 800 421	1 822 625
Prêts	31 963		31 963	31 963
Autres immobilisations financières	24 011		24 011	26 261
TOTAL I	4 008 994	1 713 258	2 295 736	2 213 582
COMPTE DE LIAISON				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 523 491	48 525	1 474 966	1 605 377
Autres créances	370 974		370 974	46 132
Valeurs mobilières de placement				92
Disponibilités	6 385 486		6 385 486	7 233 424
Charges constatées d'avance	3 338		3 338	3 341
TOTAL III	8 283 289	48 525	8 234 764	8 888 366
TOTAL GENERAL	12 292 283	1 761 783	10 530 500	11 101 948

SERVICES NON CONVENTIONNES BILAN PASSIF

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	274 089	274 089
Réserves pour projet de l'entité	3 973 036	4 017 027
Autres réserves	983 731	983 731
Résultat	357 333	142 078
SITATION NETTE	5 588 189	5 416 925
Subventions d'investissement		
TOTAL I	5 588 189	5 416 925
COMPTE DE LIAISON II	337 025	1 201 578
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	0	0
TOTAL III	0	0
Provisions		
Provisions pour risques	235 951	228 451
Provisions pour charges	356 557	425 303
TOTAL IV	592 508	653 754
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	8 653	8 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 917	309 534
Fiscales et sociales	557 895	505 607
Autres dettes	110 000	50
Produits constatés d'avance	3 178 313	3 005 847
TOTAL V	4 012 778	3 829 691
TOTAL GENERAL	10 530 500	11 101 948

SERVICES NON CONVENTIONNES COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 690
- Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	4 960 923	5 070 362
- Dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	358 216	343 138
Dons manuels		
Mécénats	305 800	
Contributions financières	50 000	59 804
Reprise sur amortissements	125 768	243 565
Utilisation des fodsns dédiés	285 613	
Autres produits	109 999	386 750
TOTAL I	6 196 319	6 105 309
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	42 698	55 328
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	934 306	1 125 001
Aides financières	0	8 141
Impôts, taxes et versements assimilés	117 170	124 012
Salaires et traitements	2 585 936	2 502 959
Charges sociales	1 260 032	1 279 058
Dotations aux amortissements	418 500	314 993
Dotations aux provisions	43 530	125 822
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	458 295	440 550
TOTAL II	5 860 467	5 975 864
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	335 852	129 445
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	2 387	7 356
TOTAL III	2 387	7 356
Charges financières		
Charges financières	0	0
TOTAL IV	0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 387	7 356
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III-IV)	338 239	136 801
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	36 364	32 053
Sur opérations en capital	0	0
TOTAL V	36 364	32 053
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17 270	26 775
TOTAL VI	17 270	26 775
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	19 094	5 278
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 235 070	6 144 718
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 877 737	6 002 639
Excédent ou déficit	357 333	142 079

Capacité d'autofinancement

ARTS DECORATIFS

	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	Ecart CF 2020 / BR 2020	Ecart CF 2020 / CF 2019
Résultat de l'exercice	-453 934	-670 900	2 589 100	3 295 488	706 388	3 749 422
+ dotations aux amortissements	4 189 558	3 024 800	3 020 800	1 799 702	-1 221 098	-2 389 856
+ dotations aux provisions	1 686 811	1 042 100	1 154 700	1 338 702	184 002	-348 109
- reprises sur amortissements et provisions	5 086 402	3 602 800	3 625 600	2 576 105	-1 049 495	-2 510 297
= CAF	336 033	-206 800	3 139 000	3 857 787	718 787	3 521 754

SERVICES CONVENTIONNES

	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	Ecart CF 2020 / BR 2020	Ecart CF 2020 / CF 2019
Résultat de l'exercice	-596 012	-670 900	2 574 400	2 938 155	363 755	3 534 167
+ dotations aux amortissements	3 884 865	2 582 300	2 618 600	1 423 425	-1 195 175	-2 461 440
+ dotations aux provisions	1 550 688	1 042 100	1 126 000	1 252 947	126 947	-297 741
- reprises sur amortissements et provisions	4 857 523	3 213 300	3 211 000	2 166 213	-1 044 787	-2 691 310
= CAF	-17 982	-259 800	3 108 000	3 448 314	340 314	3 466 296

SERVICES NON CONVENTIONNES

	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	Ecart CF 2020 / BR 2020	Ecart CF 2020 / CF 2019
Résultat de l'exercice	142 078	0	14 700	357 333	342 633	215 255
+ dotations aux amortissements	304 693	442 500	402 200	376 277	-25 923	71 584
+ dotations aux provisions	136 122	0	28 700	85 755	57 055	-50 368
- reprises sur amortissements et provisions	228 878	389 500	414 600	409 892	-4 708	181 014
= CAF	354 015	53 000	31 000	409 473	378 473	55 458

Tableau de financement

TABLEAU DE FINANCEMENT DU MAD

EMPLOIS	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019	RESSOURCES	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0	206 800			0	0	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	336 033		3 139 000	3 857 787	718 787	3 521 754
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 965 773	2 857 100	2 902 600	2 432 469	-470 131	-1 533 304	Dotations de l'Etat sur fonds propres pour le financement d'immobilisations	1 398 217	1 398 200	1 398 200	1 398 217	17	0
<i>dont immobilisations en cours</i>				742 358	742 358	742 358	Autres dotations sur fonds propres	4 430 748	2 264 200	2 680 300	2 352 856	-327 444	-2 077 892
							<i>dont subvention Métropole TPM école Camondo</i>	226 253	340 300	300 000	285 613	-14 387	59 360
							<i>dont mécénat privé</i>	2 584 285	215 000	832 100	519 042	-313 058	-2 065 243
Acquisitions d'œuvres d'art	213 130	150 000	150 000	180 773	30 773	-32 357	<i>dont Abu Dhabi</i>	1 620 210	1 708 900	1 548 200	1 548 200	0	-72 010
<i>total :</i>	4 178 903	3 007 100	3 052 600	2 613 242	-439 358	-1 565 661							
Participations et autres immobilisations financières	23 522	0	0	0	0	-23 522	Autres ressources	0	0	0	33 729	33 729	33 729
							<i>Réduction des immos financières</i>	0			24 554	24 554	24 554
							<i>cession d'immobilisation</i>	0			9 175	9 175	9 175
Réduction des capitaux propres	0	0	0	1 788 711	1 788 711	1 788 711	autres ressources	0					
autres emplois	0	0	0	29 027	29 027	29 027							
TOTAL DES EMPLOIS	4 202 425	3 213 900	3 052 600	4 430 981	1 378 381	228 556	TOTAL DES RESSOURCES	6 164 998	3 662 400	7 217 500	7 642 589	425 089	1 477 591
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	1 962 573	448 500	4 164 900	3 211 608			PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT						
Apport ou prélevement sur le fonds de roulement	1 962 573	448 500	4 164 900	3 211 608									
Niveau du fonds de roulement	11 265 250	10 852 678	15 430 150	14 476 858									

calcul FR CF 2020 à partir du FR CF 2019

TABLEAU DE FINANCEMENT DES SERVICES CONVENTIONNES EN €

Arrêté au 31/12/2020

EMPLOIS	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019	RESSOURCES	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	17 982	259 800			0	-17 982	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			3 108 000	3 448 314	340 314	3 448 314
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 656 130	2 366 800	2 403 000	1 949 583	-417 217	-1 706 547	Dotation de l'Etat sur fonds propres pour le financement d'immobilisations et exceptionnelle	1 398 217	1 398 200	1 398 200	1 398 217	17	0
dont immobilisations en cours				742 358	742 358	742 358	Autres dotations sur fonds propres	4 204 495	1 923 900	2 380 300	2 067 243	-313 057	-2 137 252
Acquisitions d'œuvres d'art	213 130	150 000	150 000	180 773	30 773	-32 357	dont mécénat privé	2 584 285	215 000	832 100	519 042	-313 058	-2 065 243
total :	3 869 260	2 516 800	2 553 000	2 130 357	-422 643	-1 738 903	dont Abu Dhabi	1 620 210	1 708 900	1 548 200	1 548 200	0	-72 010
Participations et autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	Autres ressources				100	100	100
Réduction des capitaux propres	0	0	0	1 602 643	1 602 643	1 602 643	Réduction des immos financières				100	100	100
(prise en compte de la mise en place de la provision des congés payés et suppression du cut-off des expositions)							cession d'immobilisation						
Autres emplois	0	0	0	29 027	29 027	29 027							
TOTAL DES EMPLOIS	3 887 242	2 776 600	2 553 000	3 762 026	1 209 026	-125 216	TOTAL DES RESSOURCES	5 602 712	3 322 100	6 886 500	6 913 874	27 374	1 311 162
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	1 715 470	545 500	4 333 500	3 151 847			PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT						
Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement	1 715 470	545 500	4 333 500	3 151 847									
Niveau du fonds de roulement	7 389 201	7 239 731	11 722 701	10 541 048									

calcul FR CF 2020 à partir du FR CF 2019

TABLEAU DE FINANCEMENT DES SERVICES NON CONVENTIONNES EN €

EMPLOIS	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019	RESSOURCES	CF 2019	BI 2020	BR 2020	CF 2020	CF 2020/ BR 2020	CF 2020/ CF 2019
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT					0	0	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			31 000	409 473	378 473	55 458
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	309 643	490 300	499 600	482 886	-16 714	173 243	Autres dotations sur fonds propres	226 253	340 300	300 000	285 613	-14 387	59 360
Participations et autres immobilisations financières	23 522			0	0	-23 522	dont subvention Métropole TPM école Camondo	226 253	340 300	300 000	285 613	-14 387	59 360
Réduction des capitaux propres				186 069	186 069	186 069	Autres ressources				33 629	33 629	33 629
				0	0	0	Réduction des immos financières (Raspai)				24 454	24 454	24 454
							cession d'immobilisation				9 175	9 175	9 175
							Autres ressources						0
TOTAL DES EMPLOIS	333 164	490 300	499 600	668 955	169 355	335 791	TOTAL DES RESSOURCES	580 267	993 300	331 000	728 715	397 715	1 48 448
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	247 103			59 760			PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0	97 000	168 600			
Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement	247 103	-97 000	-168 600	59 760									
Niveau du fonds de roulement	3 876 050	3 612 946	3 707 450	3 935 810									

calcul FR CF 2020 à partir du FR CF 2019



**experts &
commissaires**
commissariat aux comptes

LES ARTS DECORATIFS

Association Loi de 1901 reconnue d'utilité publique

107, rue de Rivoli

75001 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2020



**experts &
commissaires**
commissariat aux comptes

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 6 avril 2021

Experts & Commissaires
Jacqueline YAICH
Commissaire aux Comptes

